

ETUDE RELATIVE A L'ETAT DE LIEUX DE L'EMAPE

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES
EXTRACTIVES AU GABON

Rapport de cadrage



Table des matières

Approche méthodologique.....	3
Phase 0 : Démarrage de la mission.....	3
Phase 1 : Réaliser la revue documentaire lié à l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle	3
Phase 2 : Identifier les parties prenantes de l'EMAPE au Gabon.....	4
Phase 3 : Organiser des réunions avec les différents services et acteurs impliqués dans l'exploitation minière artisanale.....	5
Phase 5 : Collecter les données.....	6
Phase 6 : Planification des visites des sites et coordination avec la DGMG	6
Phase 7 : Visiter les sites et analyser les données collectées.....	7
Phase 8 : Améliorer la compréhension des pratiques EMAPE.....	8
Phase 9 : Identifier les bonnes et mauvaises pratiques.....	8
Phase 10 : Proposer un plan d'action pour l'intégration du volet EMAPE dans le processus de Déclaration de l'ITIE	8
Phase 11 : Proposer un répertoire national des artisans du secteur privé opérant dans l'EMAPE sur la base des résultats des étapes ci-dessus.....	9
Phase 11 : Proposer une feuille de route pour l'opérationnalisation de l'association	9
Phase 12 : Proposer une méthodologie de la collecte des données de terrain et d'estimation de chaque site et des flux associés au niveau infranational et national.....	9
Phase 13 : Elaborer le rapport de l'étude et la présenter au Groupe Multipartite de l'ITIE	9
Chronogramme indicatif des activités	10
Programme de travail	10

Approche méthodologique

Phase 0 : Démarrage de la mission

Nous débuterons notre mission en organisant une réunion d'ouverture avec les parties prenantes désignées, notamment le Groupe Multipartite et le Secrétariat Permanent de l'ITIE Gabon. Cette réunion permettra de discuter en détail de l'exigence appropriée de l'ITIE liée à l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EMAPE), ainsi que d'autres aspects spécifiques liés à notre mission.

Au cours de cette réunion d'ouverture, nous présenterons les points cruciaux de la mission que nous jugeons essentiels pour assurer la qualité de l'étude. Nous mettrons en lumière les objectifs, les attentes et les défis potentiels, afin de faciliter une compréhension commune et d'anticiper les mesures nécessaires à prendre par le Groupe Multipartite et le Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE Gabon.

Cette réunion sera l'occasion d'établir un cadre clair de collaboration entre toutes les parties impliquées, et de définir les responsabilités de chacune des parties pour assurer le bon déroulement de la mission. En outre, elle permettra de consolider un plan d'action initial et de fixer des échéances pour les étapes à venir, garantissant ainsi une progression efficace et coordonnée de nos travaux.

Phase 1 : Réaliser la revue documentaire lié à l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle

Dans cette phase, nous entreprendrons une revue documentaire exhaustive afin de caractériser le volet d'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle au Gabon. Cette revue impliquera la collecte et l'analyse minutieuse des informations disponibles sur les aspects juridiques, institutionnels, organisationnels, et communicationnels de l'EMAPE, ainsi que sur d'autres aspects pertinents. Nous nous efforcerons de comprendre en profondeur le paysage réglementaire et les pratiques en vigueur dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

Revue documentaires spécifiques :

- Revues des politiques gouvernementales : Analyse des politiques gouvernementales existantes liées à l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle, telles que les lois, les réglementations environnementales et les politiques sociales.
- Revues des rapports des organisations internationales : Examen des rapports des organisations internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres entités qui pourraient fournir des informations sur l'EMAPE au Gabon.
- Revues des publications académiques : Recherche de documents académiques, articles de recherche et études précédentes sur l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle dans le contexte gabonais pour une compréhension approfondie des enjeux.

Documents à demander aux parties prenantes :

- Cadres réglementaires : Demande de copies des lois minières, des réglementations environnementales et des politiques sociales en vigueur.
- Rapports de visite de terrain et rapports des vérifications effectuées par la Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG). Ces documents seront la pierre angulaire pour dresser un inventaire des sites à concentration élevés en exploitation à petite échelles, ainsi qu'au commencement de la répertoriations de ces exploitations Ces rapports relèvent aussi d'une importance critique en matière de compilation des données sur le secteur d'EMAPE et de recensement des groupements d'activité minière formelles et informelles existant dans le pays ;
- Rapport d'activité de la Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG) : les différents rapports d'activité de la DGMG des 10 dernières années seront sollicités. Ces rapport fournissent

un soubassement historique à l'analyse de la situation actuelle de l'EMAPE au Gabon ainsi que de sa tendance°;

- Rapports d'activités des entreprises minières à petite échelle : Sollicitation de rapports d'activités des entreprises minières à petites échelles pour comprendre leurs pratiques et leurs défis dans la limite de la disponibilité de l'information au niveau de l'administration compétente (i.e. DGMG).
- Données sur les revenus et les paiements : Demande de données sur les revenus générés par l'EMAPE et les paiements effectués au gouvernement ou aux communautés locales.
- Statistiques sur l'emploi : Collecte de données sur l'emploi dans le secteur de l'EMAPE pour évaluer son impact socio-économique.

Cette approche permettra d'obtenir une vue d'ensemble complète des parties prenantes impliquées dans l'EMAPE au Gabon, en combinant des analyses documentaires approfondies avec des informations directes obtenues auprès des acteurs clés.

Phase 2 : Identifier les parties prenantes de l'EMAPE au Gabon

Au cours de cette phase, nous cartographierons les parties prenantes impliquées dans l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle au Gabon, qu'elles soient publiques ou privées, formelles ou informelles. Nous identifierons les acteurs clés, y compris les agences gouvernementales, les organisations de la société civile, les communautés locales, et les entreprises minières à petites échelles elles-mêmes. Cette cartographie nous permettra de comprendre les dynamiques et les relations entre les différents acteurs du secteur.

Analyse des parties prenantes gouvernementales :

- Cadre institutionnel : Identification des organismes gouvernementaux impliqués dans la réglementation et la supervision des Exploitations Minières Artisanales et à Petite Echelle, tels que le Ministère des Mines, la Direction Générale de L'Environnement, Direction Générale des Mines et de la Géologie et d'autres instances pertinentes. Cette analyse permettra de comprendre leur rôle, leurs responsabilités et leur interaction avec le secteur de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle.
- Cadre réglementaire : Étude des lois, réglementations et politiques gouvernementales régissant l'EMAPE, y compris les droits miniers, les exigences environnementales et sociales, ainsi que les obligations fiscales. Cette analyse permettra de déterminer l'impact du cadre réglementaire sur les activités des parties prenantes.

Identification des acteurs du secteur privé :

- Entreprises minières à petites échelles et groupement/associations artisanales°: Recensement des entreprises minières à petites échelles opérant dans le secteur de l'EMAPE, en tenant compte de leur taille, de leurs activités et de leur emplacement géographique. Cette identification permettra de comprendre la diversité des acteurs privés et leurs contributions au secteur.
- Fournisseurs de services et d'équipements : Identification des fournisseurs de services et d'équipements qui soutiennent les activités de l'EMAPE, tels que les fournisseurs d'équipements miniers, les prestataires de services logistiques, et les entreprises de construction. Cette analyse permettra de déterminer les besoins en soutien et en infrastructure du secteur.

Implication des communautés locales :

- Communautés riveraines : Évaluation de l'implication des communautés locales vivant à proximité des sites miniers dans le processus d'EMAPE, y compris leur participation aux décisions, leurs droits fonciers et leurs préoccupations environnementales et sociales. Cette analyse permettra de comprendre les dynamiques communautaires et de promouvoir une participation inclusive.
- Organisations de la société civile : Identification des organisations de la société civile actives dans le domaine de l'EMAPE, telles que les associations de défense de l'environnement, les groupes de défense des droits humains, et les organisations de développement communautaire. Cette analyse permettra de comprendre les perspectives et les revendications des différentes parties prenantes.

Participation des partenaires internationaux et des bailleurs de fonds :

- Organisations internationales : Identification des organisations internationales actives dans le soutien au développement du secteur minier au Gabon, telles que la Banque mondiale, les agences des Nations unies et les organisations régionales. Cette analyse permettra de comprendre l'engagement international dans le secteur et les opportunités de collaboration.
- Bailleurs de fonds : Évaluation des bailleurs de fonds et des programmes de développement qui financent des projets liés à l'EMAPE au Gabon, en identifiant leurs priorités, leurs critères de financement et leurs modalités de collaboration. Cette analyse permettra d'identifier les sources potentielles de financement et de renforcer les partenariats stratégiques.

Phase 3 : Organiser des réunions avec les différents services et acteurs impliqués dans l'exploitation minière artisanale

Dans cette phase, nous organiserons des réunions avec les différents services et acteurs impliqués dans l'exploitation minière artisanale au Gabon. Cela inclura des rencontres avec les agences gouvernementales concernées, les organisations de la société civile, les communautés locales, et les entreprises minières à petites échelles. Ces réunions nous permettront de recueillir des informations précieuses sur les rôles, les attentes et les défis de chaque partie prenante, et de favoriser un dialogue ouvert et constructif.

Réunions avec les agences gouvernementales :

- Direction Générale des Mines et de la Géologies (DGMG) : Organisation de réunions avec les représentants de la DGMG pour discuter des politiques, des réglementations et des initiatives gouvernementales liées à l'EMAPE et accord et planification des visites des sites. Cette étape permettra de clarifier les rôles et responsabilités des différentes agences gouvernementales dans le secteur minier artisanal.
- Société Equatoriale des Mines (SEM) : Organisation de réunions avec les représentants de la SEM pour discuter les défis et de leurs suggestions d'amélioration liées à l'EMAPE.
- Direction Générale de L'Environnement: Tenue de réunions avec les responsables du Direction Générale de L'Environnement pour aborder les questions environnementales et les exigences de protection de l'écosystème dans le cadre de l'EMAPE. Cette étape favorisera une compréhension mutuelle des enjeux environnementaux et des mesures de mitigation nécessaires.

Consultations avec les entités minières artisanales :

- Rencontres avec les représentants des entreprises : Organisation de rencontres avec les propriétaires et les exploitants des entreprises minières à petite échelle pour discuter de leurs besoins, de leurs défis et de leurs suggestions d'amélioration. Cette étape permettra de recueillir des informations de première main sur les réalités du terrain.
- Groupes de discussion : Mise en place de groupes de discussion avec les mineurs artisanaux pour échanger sur leurs expériences, leurs préoccupations et leurs idées d'amélioration. Cette approche participative favorisera un dialogue ouvert et inclusif avec les acteurs de base du secteur minier artisanal.

Rencontres avec les organisations de la société civile :

- Dialogue avec les ONG environnementales : Organisation de réunions avec les représentants des ONG environnementales pour discuter de leurs préoccupations concernant l'EMAPE et explorer des possibilités de collaboration pour promouvoir des pratiques durables.
- Consultations avec les groupes de défense des droits humains : Tenue de consultations avec les groupes de défense des droits humains pour discuter des questions liées aux droits des travailleurs, à la sécurité et à la santé au travail dans le secteur minier artisanal.

Réunions avec les communautés locales :

- Représentants communautaires : Organisation des réunions avec les responsables communautaires dans les zones minières pour permettre aux membres de la communauté de

partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs attentes concernant l'EMAPE. Cette approche favorisera une participation active et démocratique des populations locales.

- Consultations avec les chefs traditionnels : Consultations avec les chefs traditionnels durant les visites de terrain et les leaders locaux pour obtenir leur point de vue sur l'EMAPE et explorer des mécanismes de gouvernance communautaire pour une gestion plus efficace des ressources naturelles.

Phase 5 : Collecter les données

Nous entreprendrons la collecte de données sur l'EMAPE en utilisant une variété de méthodes, notamment des entretiens, des enquêtes et statistiques, des observations directes, des mesures physiques, des informations géographiques (GPS), etc. Nous collecterons des données sur tous les aspects pertinents de l'EMAPE, y compris les aspects juridiques, institutionnels, organisationnels, environnementaux, sociaux, économiques, etc. Nous veillerons à ce que les données collectées soient exhaustives, fiables et représentatives de la réalité sur le terrain.

Collecte sur le terrain :

- Entretiens avec les acteurs clés : Réalisation d'entretiens approfondis avec les acteurs clés du secteur minier artisanal, notamment les artisans miniers, les responsables gouvernementaux et les représentants des communautés locales. Ces entretiens permettront de recueillir des informations détaillées sur les pratiques, les défis et les opportunités dans le secteur.
- Enquêtes auprès des artisans minier : Conduite d'enquêtes structurées auprès des entreprises minières petite échelle pour collecter des données sur la production, l'emploi, les revenus et d'autres aspects économiques. Ces enquêtes fourniront des données quantitatives essentielles pour évaluer l'impact économique de l'EMAPE.

Observations directes conjointe avec la DGMG:

- Visites sur le terrain : Réalisation de visites sur le terrain dans les sites miniers à forte concentration d'activités minières artisanales en conjointement avec la DGMG pour observer directement les activités minières, les conditions de travail et l'impact environnemental. Ces observations fourniront des informations précieuses pour compléter les données recueillies par d'autres méthodes.
- Observations des pratiques : Observation des pratiques d'exploitation minière artisanale pour identifier les bonnes pratiques et les lacunes en matière de conformité aux normes environnementales et sociales. Ces observations aideront à évaluer les performances du secteur en termes de durabilité et de responsabilité.

Phase 6 : Planification des visites des sites et coordination avec la DGMG

Cette phase consistera en plusieurs étapes pour assurer le succès des visites avec le soutien nécessaire de la Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG).

Dans un premier temps, nous effectuerons une analyse approfondie pour identifier les sites miniers artisanaux à visiter sur la base de la revue documentaire, en tenant compte de leur représentativité géographique et de leur importance dans le paysage minier gabonais. Cette sélection sera réalisée en étroite collaboration avec les autorités compétentes de la DGMG afin d'assurer une couverture adéquate des différentes régions minières du pays.

Une fois les sites identifiés, nous élaborerons un plan détaillé pour chaque visite, définissant les objectifs spécifiques à atteindre, les dates proposées et les personnes clés à rencontrer sur place. Ce plan servira de guide opérationnel pour l'ensemble du processus de visite, garantissant ainsi une approche structurée et efficace.

Parallèlement, nous entamerons des démarches officielles auprès de la DGMG pour solliciter son accord et son soutien logistique pour les visites prévues. Cette démarche impliquera la soumission d'une

demande formelle d'autorisation, ainsi que des discussions approfondies sur les modalités pratiques de mise en œuvre des visites.

Nous profiterons également de cette occasion pour obtenir des informations précises sur la réglementation en vigueur et les conditions d'accès aux sites miniers, afin de nous assurer que toutes les exigences légales et sécuritaires sont respectées lors des visites.

Enfin, nous chercherons à établir un accord de la DGMG en vue d'obtenir son accompagnement sur le terrain par le biais de représentants qualifiés. Cette présence facilitera non seulement l'accès aux sites miniers, mais également la communication avec les exploitants locaux et les autres parties prenantes impliquées dans le secteur minier artisanal.

En résumé, cette phase de planification des visites des sites et de coordination avec la DGMG revêt une importance capitale dans le cadre de notre étude sur l'EMAPE au Gabon. Elle garantira une collaboration efficace avec les autorités locales et une préparation adéquate pour les prochaines étapes de collecte de données sur le terrain.

Phase 7 : Visiter les sites et analyser les données collectées

Au cours de cette phase, nous effectuerons des visites sur le terrain pour collecter des données spécifiques à chaque site minier à forte activité artisanale sélectionné. Nous analyserons ensuite les données collectées par site, en comparant les différentes sources d'information et en proposant des extrapolations aux échelles territoriales. Cette analyse nous permettra de mieux comprendre les réalités locales de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle au Gabon.

Préparation des visites conjointe avec la DGMG sur le terrain :

- Planification des itinéraires de visite conjointe en fonction de la localisation des sites miniers artisanaux identifiés.
- Coordination logistique avec la DGMG pour assurer l'autorisation réglementaire nécessaire, briefing sécuritaire requis, le transport, l'hébergement et d'autres besoins pendant les visites.

Conduite des visites sur le terrain :

- Rencontre avec les exploitants miniers artisanaux et les membres des communautés locales pour comprendre leurs pratiques, leurs défis et leurs besoins.
- Observation directe des activités minières, des conditions de travail et des impacts environnementaux sur les sites visités.

Collecte de données sur site :

- Utilisation de différentes méthodes de collecte de données, telles que des entretiens structurés, des questionnaires, des observations directes et des relevés photographiques.
- Enregistrement des données sur les aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux de l'exploitation minière artisanale.

Analyse des données collectées :

- Organisation et structuration des données collectées pour faciliter leur analyse ultérieure.
- Comparaison des informations recueillies sur différents sites pour identifier les similitudes, les différences et les tendances.

Évaluation des pratiques et des procédés :

- Évaluation des bonnes pratiques et des lacunes en matière de conformité aux normes environnementales, sociales et de sécurité.
- Identification des opportunités d'amélioration et des défis à relever pour promouvoir des pratiques durables dans le secteur minier artisanal.

Cette approche garantira une compréhension approfondie des réalités locales de l'exploitation minière artisanale au Gabon, en fournissant des données empiriques pour étayer les analyses et les recommandations formulées dans le cadre de l'étude.

Phase 8 : Améliorer la compréhension des pratiques EMAPE

Nous utiliserons les données collectées pour améliorer la compréhension des pratiques EMAPE en général, ainsi que sur les sites spécifiques visités au niveau infranational. Nous identifierons les bonnes pratiques et les mauvaises pratiques d'exploitation et de traitement des produits, ainsi que les lacunes dans les connaissances et les informations disponibles. Cette compréhension approfondie nous permettra de formuler des recommandations pertinentes pour améliorer la transparence et la gouvernance dans le secteur.

Phase 9 : Identifier les bonnes et mauvaises pratiques

Nous identifierons les bonnes et mauvaises pratiques d'exploitation minière artisanale et à petite échelle, ainsi que les procédés de traitement des produits. Nous évaluerons également les lacunes dans les connaissances nouvelles ou sur celles dont les informations clés sont déjà disponibles. Cette identification nous permettra de proposer des mesures correctives et des recommandations pour promouvoir des pratiques durables et responsables dans le secteur de l'EMAPE.

Phase 10 : Proposer un plan d'action pour l'intégration du volet EMAPE dans le processus de Déclaration de l'ITIE

Dans cette étape, notre objectif est de proposer un plan d'action détaillé pour l'intégration efficace du volet EMAPE (Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle) dans le processus de Déclaration de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) au Gabon. Pour ce faire, nous entreprendrons les actions suivantes :

Analyse des exigences de l'ITIE liées à l'EMAPE : Nous examinerons en détail les exigences spécifiques de l'ITIE concernant l'EMAPE, en identifiant les indicateurs pertinents et les informations requises pour assurer la conformité avec les normes internationales de transparence et de responsabilité dans le secteur extractif.

Consultations avec les parties prenantes : Nous organiserons des consultations approfondies avec les parties prenantes concernées, y compris les représentants du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des communautés locales. Ces consultations permettront de recueillir des perspectives diverses et de garantir une approche inclusive dans l'élaboration du plan d'action.

Identification des mesures prioritaires : Sur la base de notre analyse des exigences de l'ITIE et des retours des parties prenantes, nous identifierons les mesures prioritaires à prendre pour intégrer efficacement le volet EMAPE dans le processus de Déclaration de l'ITIE. Cela pourrait inclure la définition d'indicateurs spécifiques, l'adaptation des mécanismes de collecte de données, et la mise en place de processus de vérification et de certification appropriés.

Élaboration du plan d'action : Nous élaborerons un plan d'action détaillé, comprenant des étapes spécifiques, des échéanciers, des responsabilités attribuées et des ressources nécessaires pour chaque mesure identifiée. Ce plan d'action servira de feuille de route stratégique pour orienter les efforts visant à renforcer la transparence et la gouvernance dans le secteur de l'EMAPE au Gabon.

Validation et finalisation du plan d'action : Nous soumettrons le plan d'action proposé à un processus de validation par les parties prenantes concernées, afin de garantir son adéquation avec les besoins et les réalités du terrain. Les commentaires et les suggestions recueillis lors de ce processus seront intégrés dans la version finale du plan d'action.

En conclusion, cette phase constitue une étape cruciale dans notre démarche visant à renforcer la transparence et la responsabilité dans le secteur de l'EMAPE au Gabon, en alignant ses pratiques avec les normes internationales de l'ITIE et en favorisant une participation active et engagée de toutes les parties prenantes concernées.

Phase 11 : Proposer un répertoire national des artisans du secteur privé opérant dans l'EMAPE sur la base des résultats des étapes ci-dessus

Nous proposerons la création d'un répertoire national des artisans du secteur privé opérant dans l'EMAPE. Ce répertoire permettra de recenser et de cartographier les acteurs du secteur privé, facilitant ainsi leur identification et leur suivi. Nous accompagnerons également le processus de structuration, d'organisation et de création d'une association professionnelle des acteurs du secteur privé de l'EMAPE, en facilitant leur adhésion aux instances pertinentes.

Phase 11 : Proposer une feuille de route pour l'opérationnalisation de l'association

Nous proposerons une feuille de route détaillée pour l'opérationnalisation de l'association professionnelle des acteurs du secteur privé de l'EMAPE. Cette feuille de route inclura les étapes à suivre, les responsabilités des différentes parties prenantes, les échéances, et les ressources nécessaires pour assurer le succès de l'association.

Phase 12 : Proposer une méthodologie de la collecte des données de terrain et d'estimation de chaque site et des flux associés au niveau infranational et national

Nous proposerons une méthodologie détaillée pour la collecte des données de terrain et l'estimation de chaque site minier artisanal, ainsi que des flux associés au niveau infranational et national. Cette méthodologie inclura des directives précises sur les méthodes de collecte des données, les échelles de désagrégation, les outils et les techniques à utiliser, ainsi que sur les procédures de validation et de vérification des données.

Phase 13 : Elaborer le rapport de l'étude et la présenter au Groupe Multipartite de l'ITIE

Enfin, nous élaborerons une étude de cadrage détaillée sur l'EMAPE, intégrant toutes les informations et analyses recueillies tout au long du processus. Cette étude sera présentée au Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon pour examen et validation. Elle servira de base pour la prise de décision et l'élaboration de politiques visant à améliorer la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle au Gabon.

Chronogramme indicatif des activités

Programme de travail

N°	Nom	Avril				Mai					Juin				Juillet				Aout				Septembre				
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
	Etude de l'état de lieux de l'EMAPE au Gabon																										
1	Démarrage de la mission	(a)																									
2	Revue documentaire et identifier les parties prenantes																										
3	Réunions et consultations avec les parties prenantes																										
4	Collecter et compilation des données																										
5	Planifier la visite des sites et avoir l'accord et l'accompagnement de la DGMG																										
6	Visite des sites et analyser les données collectées																										
7	Améliorer la compréhension des pratiques EMAPE																										
8	Identifier les bonnes et mauvaises pratiques																										
9	Proposition d'un plan d'action et une feuille de route																										
10	Proposer un répertoire national des artisans																										
11	Accompagnement dans le processus de structuration, d'organisation et de création d'une association professionnelle des acteurs du secteur privé de l'EMAPE																										
12	Proposition d'une méthodologie de collecte des données de terrain et d'estimation de chaque site																										
13	Elaboration du rapport de l'étude																										
14	Présentation au Groupe Multipartite																										

(a) Rapport de cadrage incluant le calendrier préliminaire de l'étude

(b) Feuille de route et plan d'action

(c) Répertoire national des artisans

(d) Méthodologie de collecte des données future

(e) Rapport documentant les résultats de l'étude